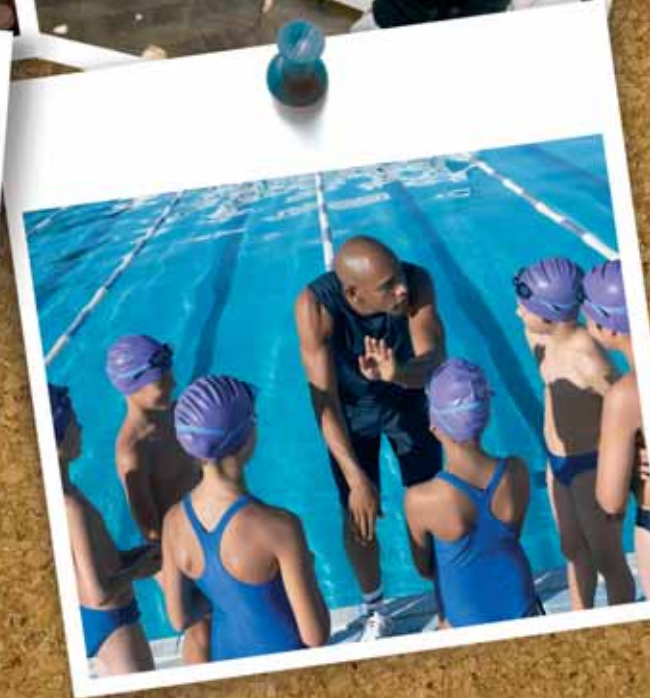


100 % Association

Diagnostic



100 % Association

Souscripteur

Nom : Prénom :
Tél domicile : Tél portable :
Email :

Description de l'association

Nom de l'association :
Adresse :
Code postal : Ville :

Budget annuel : €
Nombre d'adhérents, de dirigeants et de bénévoles :
Nombre de bénévoles :

Activités associatives à assurer :	Nombre d'adhérents, dirigeants	Nombre de bénévoles
Activité principale :
.....
Autres activités :
.....
.....
.....

Garanties et extensions de base de l'association

Garanties de base

Responsabilité civile

Responsabilité personnelle des dirigeants (à hauteur de 40 000 €)

Protection juridique (pour résoudre les litiges à l'amiable et devant les instances judiciaires si nécessaire)

Responsabilité civile professionnelle prestataire de services

Services et assistance 100 % Association (renseignements administratifs, juridiques, recherche de prestataires d'urgence, rapatriement...)

Extensions possibles

Responsabilité personnelle des dirigeants étendue à 100 000 €

Extension possible de 6 à 10 organisations de manifestations par an ; extension souhaitée :

Options proposées

Garantie exposition (5 par an)

Garantie annulation de manifestation (remboursement sur présentation de factures)

Garantie biens transportés (informatique, sonorisation, vidéo projecteur...)

Garanties Individuelle Accident des adhérents, dirigeants et bénévoles

Protection des personnes, Individuelle accident

Sélection de la garantie pour : les dirigeants, adhérents, bénévoles les bénévoles uniquement

3 formules aux choix avec une option pour chaque formule :

Individuelle Accidents		Formule 1	Formule 2	Formule 3
Pack 1	Capital décès*	10 000 €	15 000 €	20 000 €
	Incapacité permanente et totale*	15 000 €	25 000 €	30 000 €
	Frais médicaux*	1 000 €	1 500 €	2 000 €
	Frais de recherche et de secours*	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Cochez votre choix				
Pack 2	Option définie en fonction de la formule	Si vous avez sélectionné la Formule 1	Si vous avez sélectionné la Formule 2	Si vous avez sélectionné la Formule 3
	Indemnités journalières*	10 €/j	15 €/j	20 €/j
	Cochez l'option désirée			

* Les montants indiqués sont réévalués en fonction de l'évolution de la valeur du point AGIRC.
Valeur du point AGIRC au 01/06/2007 : 2672.

Local N° (Maxi 100 % Association : 3 locaux distincts avec des adresses postales différentes)

N° et voie :

Code postal : Commune :

Superficie du bâtiment : m² Qualité : Locataire Propriétaire

Exclusion du bâtiment ou risques locatifs (assurance du contenu uniquement)

Assurance pour le compte du propriétaire

Niveau de protection de vos locaux

A/ mécanique existante

B/ mécanique existante + alarme

C/ mécanique renforcée ou alarme APSAD

D/ mécanique renforcée + alarme

E/ mécanique renforcée + alarme APSAD

F/ autre :

Installation électrique vérifiée : OUI NON

Installation extincteurs mobiles vérifiés : OUI NON

Garanties dommages

Valeur des Existences (meublier, matériels informatique et bureautique...) : €

Agencements / aménagements / embellissements (pour les locataires) : €

(Si >25 % de la valeur des existences, cf. extensions de garanties)

Garanties	Formule libre	Formule 1	Formule 2 conseillée
Incendie, attentat, catastrophes naturelles et événements climatiques : Garantie des dommages aux bâtiments, au matériel, marchandises (y compris ceux causés par les fumées) et les dommages électriques immobiliers.	100 % de la valeur des existences soit €*	100 % de la valeur des existences soit €*	100 % de la valeur des existences soit €*
Dégâts des eaux (y compris les écoulements accidentels, tout type de liquides)% soit €*	Montant garanti : 30 % de la valeur des existences	Montant garanti : 75 % de la valeur des existences
Vol - Vandalisme : matériel, marchandises...% soit €*	Montant garanti : 30 % de la valeur des existences	Montant garanti : 75 % de la valeur des existences
Bris des glaces% soit €*	Montant garanti : 5 % de la valeur des existences	Montant garanti : 5 % de la valeur des existences
Garantie des matériels (dommages électriques mobiliers et bris ; y compris le matériel portable en tous lieux)**	Indiquez le montant garanti si > 10 % de la valeur des existences : €*	Indiquez le montant garanti si > 10 % de la valeur des existences : €*	Indiquez le montant garanti si > 10 % de la valeur des existences : €*
Événements imprévus (effondrement du bâtiment par exemple)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

* Dans la limite globale de la valeur des existences

** Possibilité d'assurer le contenu du frigo

Pérennité économique de l'activité

- Frais supplémentaires (interruption ou réduction d'activité consécutive à un incendie et événements assimilés/ événements climatiques/catastrophes naturelles/vol - vandalisme/dégât des eaux) ; **Montant** : €
- Pertes d'exploitation suite à incendie et événements assimilés/événements climatiques /catastrophes naturelles vol - vandalisme / dégat des eaux

Garanties Accident des personnes clés

- Garantie des frais supplémentaires (heures supplémentaires, frais de remplacement) en cas d'accident corporel
- Nom et prénom de la 1^{ère} personne :
- Nom et prénom de la 2^{ème} personne :
- Nom et prénom de la 3^{ème} personne :

Franchise générale

La franchise générale s'applique aux garanties Responsabilité civile et Dommages aux biens. Elle fluctue en fonction de l'indice FFB ; Valeur de l'indice au 2^{ème} trimestre 2007 : 760,1

Entourez la franchise choisie :

Nombre X indice	0	0.15	0.3	0.45	0.6	0.75	0.9	1.05	1.2	1.35	1.5
Montants (en €)	0	114	228	342	456	570	684	798	912	1026	1140

Cachet de l'Agent



Generali Iard

Société Anonyme au capital de 59 493 775 €
 Entreprise régie par le code des assurances
 552 062 663 R.C.S. Paris
 Siège Social : 7, bd Haussmann - 75009 Paris